

Terres Romanes en Pays Catalan : un Pays interface auprès des financeurs



Chaque année, le Pays accompagne une grande variété de projets avec pour objectif d'obtenir le soutien des partenaires financiers.

Véritable coordinateur, il est aujourd'hui reconnu par l'ensemble des institutions qu'elles soient européennes (LEADER, fonds européens), nationales (Contrat de Projets Etat Région, Convention de massif...), régionales et départementales (Contrat de Pays, Pôles touristiques pyrénéens...) comme l'ambassadeur des projets en devenir sur notre territoire. Et l'interface incontournable entre vous, porteurs de projets et les partenaires financiers.

Le Pays : Faire-valoir de votre projet

Une double mission caractérise l'action du Pays : il est celui qui « capte » des financements pour les porteurs de projets mais aussi, celui, dont l'accompagnement va en quelque sorte offrir une garantie de cohérence aux financeurs. Bien loin d'une logique de guichet, l'action du Pays se situe dans une logique de projet.

Avec le Pays, « évaluez » les bons partenaires financiers dès le départ

De par sa parfaite connaissance des différents dispositifs, le Pays joue bien souvent la carte de la « complémentarité des fonds » pour permettre à certains projets d'obtenir les financements nécessaires pour aboutir. Parmi les nombreux partenaires potentiels, seul un expert peut vous guider avec pertinence vers le dispositif le plus approprié en fonction de la typologie de votre projet et des pré-requis exigés. C'est aussi le rôle du Pays. Il est garant d'une vision globale afin d'optimiser les potentialités financières pour votre projet soit en négociant pour vous auprès de certains partenaires, soit en vous recommandant de poser votre candidature à certains dispositifs.

Avec le Pays, vous mettez toutes les chances du côté de votre projet

Etre accompagné par les techniciens du Pays, c'est offrir une garantie de crédibilité aux financeurs mais aussi leur assurer que l'aide publique qui pourra éventuellement vous être attribuée le sera à bon escient sur un projet structurant ou innovant. Mais ne jamais oublier que, même en passant par le Pays, rien n'est jamais gagné d'avance... Pour les 4 dispositifs classiques (c.f. encadré ci-contre) c'est l'équipe du Pays qui défendra et négociera votre projet auprès des financeurs. Pour les autres dispositifs, elle vous conseillera dans la constitution de votre dossier de candidature que vous déposerez directement. Dans chacun des cas vous bénéficierez d'un appui précieux qui vous fera gagner du temps et éviter quelques erreurs de néophyte... Lancer son projet avec le Pays, c'est aussi une histoire de partage et de confiance réciproque.

Financement des projets : Les 4 dispositifs spécifiques au Pays

Parmi les sources de financements dont peut bénéficier votre projet, quatre sont plus particulièrement accessibles si vous passez par le Pays Terres Romanes (sous réserve que votre projet réponde aux critères d'éligibilité de ces dispositifs financiers). Il s'agit :

↳ Du contrat de pays

Cf. fiche n°7

↳ Du contrat de projets État - Région

Cf. fiche n°8

↳ Du programme européen LEADER

Cf. Fiche n°9

↳ Du contrat de pôle touristique Pyrénéen

Cf. Fiche n°10

A ces quatre dispositifs s'ajoutent une multitude d'autres opportunités financières complémentaires qui permettront de concrétiser votre projet. Le Pays pourra alors vous conseiller pour vous aider à les obtenir (cf. fiche n°11).



Démonstration de concentration d'énergie solaire à partir d'un four solaire miniature lors de la journée des Energies

Terres Romanes en Pays Catalan : des dispositifs financiers complémentaires

Parce que le montage financier de votre projet est une des conditions de sa réalisation, et parce que les opportunités financières qui s'offrent à vous sont parfois complexes à appréhender, l'accompagnement du Pays peut vous être précieux. Après vous avoir aidé dans le montage technique de votre projet, le Pays tentera d'optimiser les chances de « boucler » votre plan de financement en veillant à la complémentarité des sources de financements mobilisables.

Europe	État	Conseil Régional	Conseil Général	Autres
Leader Th : tourisme durable Terr : Pays (cf. fiche 9)	FISAC, DDR, DGE, etc. (cf. fiche 11) CIMP (cf. fiche 11)	Politiques sectorielles de la Région	Politiques sectorielles du département	Appels à projets, etc. ADEME (cf. fiche 11)
FSE (cf. fiche 11)	Pôles touristiques Pyrénéens <u>Thématiques</u> : tourisme durable / <u>Territoire</u> : massif du Canigou et PNR	(cf. fiche 10)		
FEDER (cf. fiche 11)		CPER (cf. fiche 8)	<u>Territoire</u> : tout Le Pays	
FEADER (cf. fiche 11)		Contrat de Pays <u>Thématiques</u> : ensemble de la stratégie / <u>Territoire</u> : tout Le Pays (cf. fiche 7)		

Projets s'inscrivant dans la stratégie territoriale de Terres Romanes en Pays Catalan
Énergie / Habitat / Services / Culture / Économie, emploi, formation / Tourisme

Glossaire

CPER : Contrat de Projets Etat - Région

ADEME : Agence pour le Développement de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie

PNR : Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes

CIMP : Convention Interrégionale du massif Pyrénéen

FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

DDR : Dotation de Développement Rural

DGE : Dotation Générale d'Équipement

LEADER : Liaison Entre Acteur du Développement de l'Économie Rurale

FSE : Fonds Social Européen

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

GAL : Groupe d'Action Local

GIPAT : Groupement d'Intérêt Public d'Aménagement du Territoire

EPCI : Établissements Public de Coopération Intercommunale